

Le fil de l'inf Peymeinade

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUIN 2021 - N°3

Économie : nouvelle plateforme numérique

GROS PLAN : alimentation durable

Saison estivale : pleins feux sur la culture !



www.peymeinade.fr





L'ÉDITO DU MAIRE	3
RETOUR EN IMAGES	4
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	6
TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
VIVRE MA VILLE	8
ÉVÉNEMENTS	10
CULTURE	12
GROS PLAN : ALIMENTATION DURABLE	13
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	16
COMMERCES	18
TOUT POUR LA JEUNESSE	20
VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ	22
EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES	24
ÉTAT CIVIL	25
VIE DES PEYMEINADOIS	26



Retrouvez sur le groupe Facebook des élus de la majorité **Peymeinade l'info naturellement** des informations concernant la ville de Peymeinade sur des sujets divers et variés, dans une démarche de proximité, abordés sur le ton bienveillant d'Odile Desplanques, conseillère municipale déléguée.

Le site Peymeinade.fr, les pages Facebook, Instagram et Twitter au nom de **Ville de Peymeinade**, vous apporteront des informations pratiques à chaque instant.

Peymeinade est aussi sur **Panneau Pocket** ! Retrouvez-nous sur l'application mobile pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations de la Ville, sans avoir à communiquer vos informations personnelles.

Afin de vous tenir à jour sur les événements importants de la ville, nous vous proposons également de vous inscrire à la **newsletter** disponible par mail. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville tout en bas de la page d'accueil.

Peymeinade est à présent sur Youtube. Retrouvez **nos vidéos** et **reportages** sur Ville Peymeinade.

Les pharmacies de garde des dimanches et jours fériés sont annoncées sur la page Facebook **Ville de Peymeinade**.

Numéro **SOS Médecins** : 36 24 ou 08 25 00 50 04

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** collecte les ordures ménagères

les lundis et vendredis et les bacs de tri sélectif les jeudis

Numéro de téléphone : 04 89 35 90 96

La **Mairie de Peymeinade** effectue un ramassage des encombrants à domicile

les mardis sur rendez-vous au 04 93 66 20 64

3 objets maximum

Directeur de publication : Philippe Sainte-Rose Fanchine

Rédaction du magazine : le Maire, les élus, le service communication et les services municipaux

Photos : service communication

Mise en page du magazine : service communication

Impression : Riccobono **Distribution** : BAO

Ville de Peymeinade - 11 boulevard Général de Gaulle 06530 Peymeinade - Téléphone : 04 93 66 10 05

Dépôt légal : N°ISSN 1279-9270 - Tirage 5000 exemplaires

Chères Peymeinadoises, chers Peymeinadois,

La situation sanitaire s'améliore clairement. Nous pouvons raisonnablement apercevoir le bout du tunnel. C'est un soulagement pour tous.

La vaccination dans le centre de Grasse, entamée avec difficulté en mars, s'est nettement accélérée au cours des derniers mois. Nombreux sont ceux qui ont déjà obtenu leurs deux doses, très nombreux sont ceux qui en ont déjà reçue une.

Dans ces conditions plus favorables, les cafés et restaurants ont rouvert en terrasse, puis en salle, pour le bonheur de tous. C'est le retour tant attendu de la convivialité et des échanges autour d'un verre ou d'un repas. La commune et le centre-ville s'animent donc à nouveau.

Dans ce n°3 du *Fil de l'info*, plusieurs sujets concernent notre environnement direct.

Le gros plan est consacré à l'alimentation durable et la réduction du gaspillage, deux sujets qui nous tiennent à cœur. C'est la base d'une bonne hygiène de vie pour l'ensemble des habitants, enfants et adultes, tout en respectant et en préservant l'environnement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un sujet complexe qui mérite que l'on s'y attarde.

Nous lui avons dédié une page entière. Vous y trouverez des explications sur notre approche pour faire évoluer le PLU, à savoir, corriger certaines lacunes de la version établie par la précédente municipalité, limiter les divisions parcellaires, préserver les paysages, favoriser l'installation de panneaux solaires. Entre-temps, nous devons gérer les nouveaux permis de construire ou ceux déjà déposés mais en instaurant un dialogue avec les promoteurs en vue de limiter les impacts négatifs.

Une page retrace la situation des travaux en cours de réalisation et en préparation pour l'amélioration du cadre de vie.

Grâce aux appareils photographiques mobiles placés judicieusement, la guerre aux dépôts sauvages a pu enfin débuter. Nous enregistrons les premières infractions qui se soldent par de lourdes amendes pour les contrevenants. Nous espérons que la répression sera dissuasive et incitera les plus réticents à utiliser la déchetterie comme il se doit. C'est une question de civisme.

Concernant la qualité de vie, j'ajouterais que nous soutenons le projet ferroviaire de nouvelle ligne Provence Côte d'Azur qui évite une rupture de charge à hauteur de Cannes-la-Bocca et permet ainsi d'obtenir une meilleure desserte et une fluidification du trafic de Grasse vers l'est du département.

En revanche, nous sommes opposés au projet de création d'une nouvelle trajectoire aérienne Nord-Ouest de l'aéroport Cannes-Mandelieu qui augmenterait à terme le trafic aérien global et impacterait bien sûr directement notre commune. C'est pourquoi, en complément de l'étude d'impact sonore par modélisation, nous avons demandé à être associés au suivi et que soient effectués des vols d'essais accompagnés de mesures de bruit in situ pour évaluer l'impact réel de la trajectoire envisagée.

La vie culturelle est repartie de plus belle avec de nouvelles initiatives comme le concours « Histoires de tranches » et le cocon poétique installé à la bibliothèque. Ces deux événements, qui ont remporté un vif succès, seront renouvelés à l'avenir. La saison estivale prévoit de nombreux événements festifs autour du théâtre, du livre, du chant choral et de la musique sous toutes ses formes et pour tous les goûts.

Je salue la renaissance de la Tour Carrée, havre de paix proche du centre, qui représente pour notre commune un réel potentiel d'attraction sur le plan touristique, économique et social.

Les conseils de quartier, créés au nombre de sept pour couvrir l'ensemble du territoire de la commune, se mettent en place progressivement. C'est un mode de communication de proximité qui permet de faire remonter vos préoccupations quotidiennes et les traiter. Je vous invite à vous inscrire dans votre quartier et à participer activement.

Petit rappel : le mois de juin accueillera les élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin. Je vous engage à aller voter, j'attire votre attention sur l'importance de ces deux scrutins pour la manifestation de la vie démocratique locale.

Je vous souhaite un bel été et des vacances relaxantes.



Naturellement vôtre,

Philippe Sainte-Rose Fanchine

R

etour en images

Bilan des vacances scolaires d'hiver

Vendredi 5 mars

Pendant les vacances d'hiver, les enfants de l'accueil de loisirs de Peymeinade ont réalisé une foule d'activités : maquillage, déguisement, dessin, coloriage, création de masques... Ils ont aussi eu l'occasion de découvrir le fonctionnement de la cuisine municipale avec l'agent chargé de la restauration. Intéresser les enfants à leur environnement est une mission des animateurs.



Ateliers bibliothèque pendant les vacances scolaires

Du lundi 22 février au vendredi 5 mars

Pendant les vacances scolaires, plusieurs activités ont été organisées à la bibliothèque : atelier bande dessinée avec Régis Pulisciano, atelier éco-marionnettes avec MimoBrico et atelier philo avec Catherine Bouru... Les enfants y ont participé avec plaisir et curiosité.

Carnaval des maternelles de l'école

Fragonard

Mercredi 17 mars

Les enfants de la maternelle Fragonard ont passé une journée haute en couleur à l'occasion du carnaval. Princesse, dalmatien, pirate, fleur ou superman... les petits écoliers portaient tous un beau costume !



Présence de l'équipe de France féminine junior de tennis à

Peymeinade

Jeudi 1^{er} avril

La municipalité a eu l'honneur de recevoir pour la deuxième fois l'équipe de France féminine junior de tennis. Appréciant beaucoup les installations offertes par le complexe sportif, elles sont venues s'entraîner lors d'un stage de préparation à Roland Garros Junior 2021. Le club de tennis de Peymeinade et son professeur Franck Triviaux ont organisé une rencontre entre les adhérents et les futures championnes. Le Maire, Philippe Sainte-Rose Fanchine, a même échangé quelques balles. Un beau moment de partage entre sportifs !





Commémoration de la Victoire 1945 Samedi 8 mai

Le Maire, Philippe Sainte-Rose Fanchine, l'adjoint délégué aux anciens combattants, Michel Dissaux, et les élus ont commémoré la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts, place Prosper Merle. À cette occasion, Monsieur Albert Wiemens a été décoré de la médaille d'Algérie, a reçu le titre de reconnaissance de la Nation et la croix du combattant.

Histoires de tranches : un exercice original et créatif

Du vendredi 30 avril au mercredi 12 mai

Suite au défi lancé quelques semaines plus tôt, une exposition des « Histoires de tranches » sélectionnées s'est tenue du vendredi 10 avril au mercredi 12 mai à la salle Art et Culture et à la bibliothèque.

Les 12 gagnants ont été invités mardi 8 juin à la bibliothèque pour se voir remettre un prix. Les enfants aussi ont fait preuve de beaucoup d'imagination et ont proposé de très belles histoires de tranches dans le cadre du travail de la Bibliothèque Centre Documentaire à l'école. Les classes participantes ont été récompensées par un diplôme et chaque enfant a reçu un livre à cette occasion.



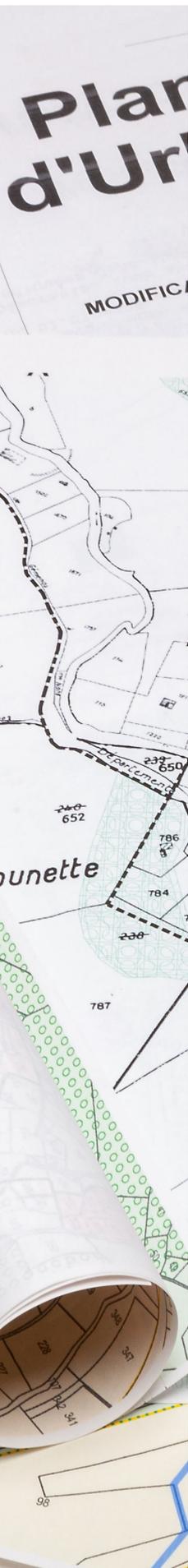
Marche des seniors Mercredi 12 mai

Les seniors de la ville ont participé à 4 ateliers de marche active organisés par le CCAS en collaboration avec ASEPT PACA et Mouv' Azur. De belles promenades ont été réalisées !

Cocon poétique Samedi 19 mai

Un très joli cocon a été déposé à la bibliothèque de Peymeinade le temps de quelques semaines. Blotti au cœur de ce cocon, chacun a pu découvrir ou redécouvrir certains poètes d'hier ou d'aujourd'hui par le biais de textes sonores et d'un fond musical. Une belle façon à la fois intimiste et ludique d'aborder la poésie. Ce projet est à l'initiative de Marie-Christine et Gabrielle, nos deux animatrices des BCD des écoles maternelles et élémentaires de la ville et de Catherine Teti en charge de la bibliothèque.





LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : UN OUTIL VIVANT AU SERVICE DE LA MAÎTRISE DE L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) a remplacé le plan d'occupation des sols (POS) par le plan local d'urbanisme (PLU) afin, notamment, de mettre un frein à l'étalement urbain. Elle favorise la densification des espaces déjà urbanisés et la mixité sociale dans les documents d'urbanisme.

Le PLU de la commune, en application depuis 2017, a classé en zone naturelle (N) les espaces encore sauvages. Pour l'habitation, six zones ont été délimitées : UA et UB (zones denses du centre-ville), UC et UD (zones collinaires) et deux zones AU (à urbaniser), pour la ZAC Lebon et les terrains situés en entrée de ville. Il comporte des dispositions favorisant le logement social : zones de mixité (UM), surdensités pour logements sociaux, avec un minimum de 30 % de logements sociaux au-delà de trois logements. Son application a eu des effets directs et rapides sur le développement des constructions : multiplication des divisions parcellaires, dépôts de permis de construire pour des programmes immobiliers collectifs.

Le PLU, élaboré sur un plafond de 11000 habitants, laisse craindre qu'il ne soit atteint plus rapidement que ce que les équipements publics peuvent absorber, voire dépassé.

La précédente municipalité avait engagé une première modification qui a semblé insuffisante à la nouvelle équipe.

L'examen a révélé d'autres lacunes :

- Le périmètre de la zone 1 AU ne coïncide pas avec celui de la ZAC Lebon auquel il était pourtant censé s'appliquer. D'autre part, des incohérences apparaissent entre les documents pour la zone de Picourenc et sa vocation artisanale n'a pas été prise en compte.
- Les énergies renouvelables ne sont pas encouragées, alors que le futur schéma de cohérence territoriale, qui concerne les agglomérations de Cannes et Grasse et s'imposera au PLU, le prescrit.

L'équipe municipale a donc choisi de faire évoluer le PLU en **trois étapes** :

Un modificatif simplifié spécifique à la ZAC Lebon et donc à la zone 1AU, permettant d'assurer sa cohérence avec le projet actuel actuellement soumis aux avis des personnes publiques associées. Le dossier sera mis à disposition du public très prochainement puis fera l'objet d'un bilan de la concertation, pour une approbation prévue en septembre.

Un modificatif de droit commun pour :

- Limiter les divisions parcellaires en utilisant diverses dispositions (coefficient d'imperméabilisation, distances minima augmentées, etc.)
- Préserver les paysages
- Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques
- Limiter la hauteur des bâtiments en zone UB
- Prendre en compte la réflexion urbaine sur le foncier stratégique
- Étendre les zones agricoles et naturelles (Le Mas de l'Olivine et le terrain derrière le centre technique)
- Préserver la tranquillité et la sécurité des usagers à proximité de la zone de Picourenc, en interdisant les activités nuisantes et en favorisant l'implantation d'entreprises artisanales

Cette procédure sera soumise à enquête publique au deuxième semestre 2021.

Une révision, notamment sur les zones où subsistent des fonciers de grande surface, avec au préalable une concertation avec la population au travers d'une commission extra-municipale à créer dès que les conditions sanitaires le permettront. Il s'agit en particulier de la zone 2AU, correspondant à l'espace encore vierge située en entrée de ville, face à Intermarché. Elle prendra aussi en compte les orientations du SCOT approuvé très récemment.

En attendant : Certains permis de construire ont été ou sont déposés et instruits dans le cadre actuel. Trois d'entre eux, instruits par la précédente municipalité, ont fait l'objet de recours contentieux, soit des riverains en cas d'accord, soit des promoteurs en cas de refus. Chaque fois, les élus de la majorité ont engagé le dialogue et ont déjà pu obtenir le retrait de certains projets (55 logements sur le terrain d'Orange, impasse Mirabeau) ou leur modification (réduction et amélioration architecturale). D'autres discussions sont en cours et la même démarche est conduite sur les nouveaux projets.



Travaux et Développement Durable

TRAVAUX EN COURS

Plusieurs travaux sont actuellement effectués pour améliorer le cadre de vie des habitants de Peymeinade. Focus sur les dernières réalisations.



➤ Aménagement du terrain avenue Joseph Cauvin pour accueillir les jardins partagés.

Création d'une boîte à livres en forme de cabine téléphonique anglaise qui sera installée au square Cauvin.



➤ Aménagement du rez-de-chaussée de la Villa Duval avec mise aux normes électriques et isolation des murs. Ce local accueillera une antenne des Restos du cœur en automne.

Déplacement des jeux du square Cauvin sur la pelouse proche le temps de l'aménagement de la nouvelle aire de jeux.



➤ Création d'un espace à l'arrière de la bibliothèque pour accueillir le public lors des différents ateliers.

Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des sanitaires de l'Hôtel de Ville.





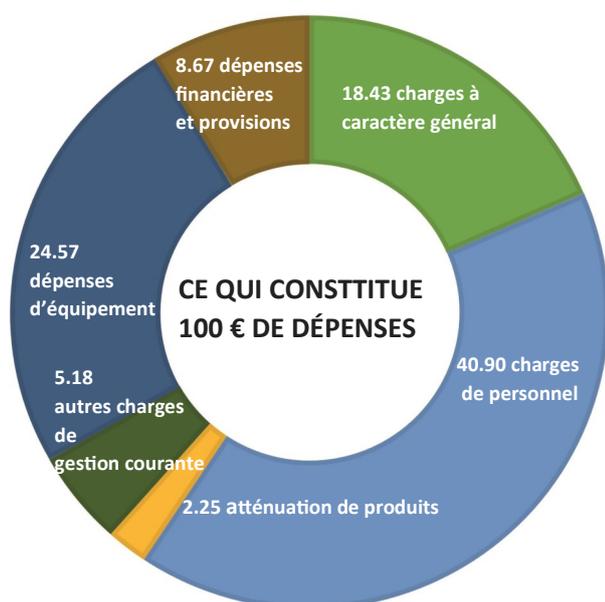
RETOUR SUR LE VOTE DU BUDGET

Lors du conseil municipal du 7 avril dernier, le budget primitif 2021 a été approuvé.

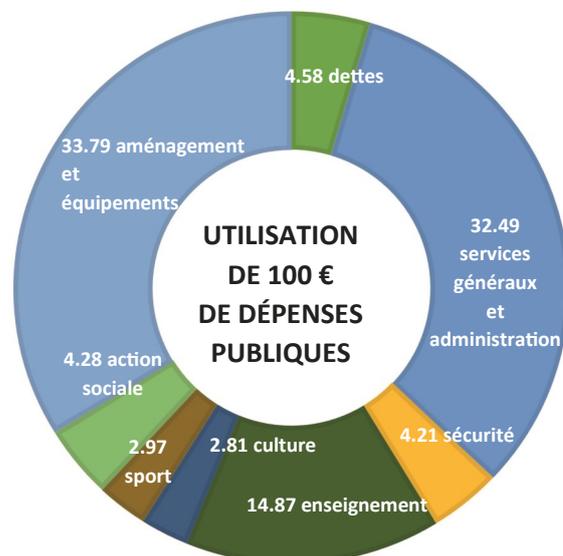
C'est l'aboutissement d'un long processus qui a commencé en novembre 2020 et dont la première étape a été le rapport d'orientation budgétaire, débattu en conseil municipal le 10 mars 2021. Cette deuxième étape est l'acte de gestion le plus important de l'assemblée. Il autorise le maire, l'ordonnateur public, à engager les dépenses, dans la limite des sommes prévues et à poursuivre le recouvrement des recettes attendues.

Le budget doit être équilibré : c'est-à-dire que les recettes doivent être égales aux dépenses. Pour 2021, le budget de la section fonctionnement est de 8 180 000 euros et celui de la section investissement de 3 557 000 euros. Par rapport au budget 2020, les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations de transfert entre sections) augmentent de 2 % et les dépenses d'équipement progressent de presque 5 %.

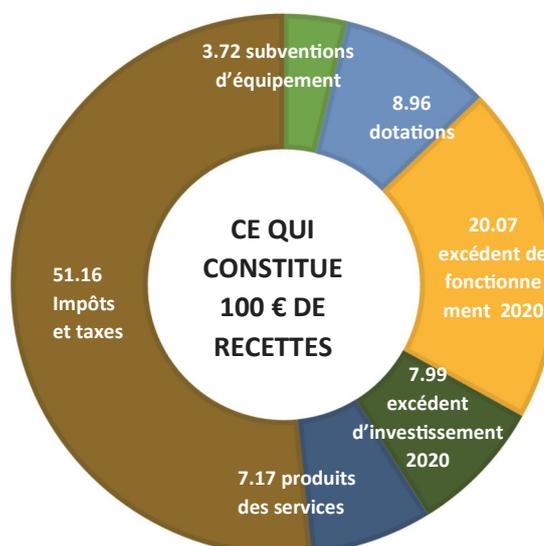
ORIGINE DES DÉPENSES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



ORIGINE DES RECETTES



PIERRE FAURET, ADJOINT DÉLÉGUÉ

AUX FINANCES, AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'INFORMATIQUE

Quelles sont les orientations majeures du budget 2021 ?

Les grandes orientations du budget 2021 sont :

L'aménagement urbain : refonte de la ZAC Lebon, aire de jeux du square Joseph Cauvin, cheminement piétons est-ouest.

La politique du logement à travers une modification du PLU et un programme de réhabilitation des logements vacants pour augmenter l'offre de logements sociaux.

La réfection des voiries par la mise en place d'un plan pluriannuel. Objectif : remise en état de toutes les voiries sur la durée du mandat.

Faire du développement durable un des piliers de notre action : transition énergétique, davantage d'économie sociale et solidaire, économies d'énergie (éclairage public, isolation des bâtiments).

Favoriser les déplacements urbains : plan de mobilité et navette intra-muros.

Renforcer la sécurité en embauchant un policier municipal supplémentaire.

Doter la commune d'un pôle culturel : une étude de programmation va être lancée.

Poursuivre l'équipement informatique des écoles.

Lancer le projet global d'alimentation durable. Objectif de 40 % de produits bio, fin 2021, servis dans les cantines scolaires.

Rénover la cuisine centrale : c'est une étude prioritaire.

Proposer davantage de lien social et de solidarité : lieux de convivialité, aide aux démarches administratives.

Développer la démocratie locale et augmenter la visibilité de l'action communale avec les conseils de quartiers.

Mieux communiquer (nouveau site internet, développement de la communication sur les réseaux), créer des comités consultatifs.

Doter la commune d'outils informatiques performants.

« Nous restons très prudents sur les recettes qui sont impactées par cette crise »

L'impact de la crise sanitaire sur le budget ?

La pandémie qui a bouleversé 2020 imprime fortement sa trace dans le budget 2021. Les entités publiques locales sont fortement touchées dans leurs finances par une crise qui perdure au premier semestre 2021. C'est pour ces raisons que nous restons très prudents sur les recettes qui sont impactées par cette crise.

L'État baisse ses dotations année après année malgré le contexte actuel. Comment la collectivité s'adapte-t-elle ?

Depuis 2020, la baisse de la dotation globale de fonctionnement est stoppée. En 2021, nous budgétions un montant légèrement plus bas, mais l'écart est peu significatif. Par contre, la perte liée à la réforme de la taxe d'habitation est entièrement compensée par l'attribution à la commune de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

« La municipalité doit être un partenaire du monde associatif »

Les associations bénéficient-elles toujours de subventions ?

Oui, et voici ce que nous écrivons à ce sujet dans le rapport d'orientation budgétaire : « *Le nombre et la diversité des associations sont une richesse. La municipalité doit être un partenaire du monde associatif : nous faciliterons les échanges, le partage, encouragerons la solidarité, la convivialité, la création, l'émergence de nouveaux talents ou d'activités innovantes. Ce soutien s'exprime à la fois dans l'accompagnement financier des structures, dans la mise à disposition d'équipements municipaux, mais aussi dans l'implication de la municipalité pour développer la diversité des activités proposées. Les associations sportives, ayant de nombreux projets éducatifs, nous donneront l'occasion d'apporter une écoute et un suivi particulier* ».



SAISON ESTIVALE : PLEINS FEUX SUR LA CULTURE !

ESTIVALES DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Pinède Daudet

Vendredi 9 juillet à 21 h
le tango de Buenos Aires

Vendredi 23 juillet à 21 h
Anatole (musique jazz)

Vendredi 20 août à 21 h
Cubanissimo

JOURNÉE LIVRES, MOTS ET PAPIERS, PREMIÈRE ÉDITION

Samedi 3 juillet - de 10 h à 17 h - Square Cauvin, avenue du Docteur Belletrud, jeux de boules et bibliothèque - Entrée libre

Le pôle culture-événementiel vous propose de venir découvrir en famille une manifestation inédite à Peymeinade.

Tout au long de la journée, vous pourrez feuilleter des livres sur les stands des éditeurs et des libraires, rencontrer des auteurs et des illustrateurs pour des échanges et des dédicaces, participer à des ateliers en lien avec l'écriture, les mots et le papier sous les formes les plus diverses.

Pour chatouiller les jeunes oreilles, des séances de contes seront organisées :

Pour les enfants de 0 à 5 ans à la bibliothèque municipale de 11 h à 11 h 30 et de 15 h 45 à 16 h 15

Pour les enfants de 6 à 10 ans au restaurant Mimi & Co de 10 h 45 à 11 h 30 et de 15 h à 15 h 45 (inscriptions sur place le jour même)

Menace L'artiste vous invite à venir « graffer » en famille et participer à la réalisation d'une fresque géante de 15 mètres.

Un coin restauration sera à disposition pour les petites faims.

Vous pouvez retrouver le programme détaillé sur le site de la commune.

SÉBASTIEN MACHADO

Samedi 24 juillet - 21 h - Pinède Daudet - Entrée 10 € - Réservations sur le site de la mairie

Après les deux premiers albums salués par la critique du monde entier, **Ready**, et **Kick Back**, Sébastien Machado revient avec un troisième album exceptionnel teinté de Rhythm and Blues et de Funk old school enregistré à Chicago et à Memphis avec les meilleurs musiciens américains du genre.

Pianiste, chanteur, compositeur et arrangeur, Sébastien Machado puise son influence dans la pure tradition des artistes Motown et sur les scènes internationales en accompagnant l'harmoniciste virtuose de Chicago « Sugar Blue », pendant près d'une décennie. Son parcours exceptionnel et atypique fait de lui un artiste unique et rare.



DANS L'OMBRE ET LA LUMIÈRE - ART CANTO

Samedi 31 juillet - 20 h 30 - Vieux village - Entrée 10 € - Réservations sur le site de la mairie

L'Association ART CANTO a le plaisir de vous présenter son spectacle *Dans l'ombre et la lumière*, avec solistes et chœurs, soit plus de 20 chanteurs présents pour cet événement. Principaux airs et chœurs de Carmen de Bizet ainsi que du grand répertoire : *le Trouvère* et *Don Carlo* de Giuseppe Verdi, *Samson et Dalila* de Camille Saint-Saëns, *Rusalka* de Antonin Dvorak, *Faust* de Charles Gounod, etc.

C'est une équipe formée de professionnels du monde lyrique ayant à cœur de transporter l'univers d'une scène d'opéra dans des lieux neutres et diversifiés. Leur objectif est de créer une interaction entre la voix et les spectateurs tout en conservant qualité professionnelle et respect des œuvres pour amener le public dans leur univers artistique. Une expérience entre clair et obscur, jouant de la lumière, des sons et de l'espace, puisant dans la palette des émotions pour une soirée à l'opéra, au cœur du vieux village.

Réservation sur le site de la Ville de Peymeinade.



Mot de la rédaction : Les manifestations présentées dans cette rubrique ont été préparées par l'équipe du service culture et événementiel depuis plusieurs semaines. Ces événements se dérouleront selon l'évolution de l'actualité sanitaire liée à la Covid-19.

CESAR, FANNY, MARIUS... OU PRESQUE !

Dimanche 25 juillet - 20 h - Pinède Daudet - Entrée libre, dans la limite des places disponibles

La production Aventure Théâtre Cie *Le son de Choses*, avec le soutien de la Ville de Grasse et du Conseil Départemental 06, vous présente la pièce *César, Fanny, Marius... ou presque !*

Vieux Port de Marseille, dans les années 1930. César, le propriétaire du bar de la Marine, occupe ses journées avec ses amis. Il y a Panisse, le marchand de voiles, Escartefigue, le capitaine du ferryboat, Monsieur Brun, le vérificateur des douanes... Mais Marius, le fils de César, ne se contente pas de cette vie au comptoir : il aimerait bien partir naviguer sur les mers. Cette passion maritime et son amour pour la jolie Fanny,



la fille d'Honorine la poissonnière, vont bouleverser la vie de tout ce petit monde. Voilà le thème de la célèbre trilogie marseillaise de Marcel Pagnol, ce bijou d'humour et d'humanité qui enchante le monde depuis 80 ans et que nous vous proposons de redécouvrir dans une adaptation originale, où les rires se mêlent au temps qui passe...

Informations au 04 93 40 53 00
ou sur www.theatredegrasse.com

FÊTE DE LA VILLE

Vendredi 6 et samedi 7 août

Marché nocturne

Vendredi 6 août - Centre-ville - de 19 h à 00 h - Entrée libre et animations gratuites

Cette année, pour fêter la Saint-Roch, la Ville de Peymeinade organise un grand marché nocturne en centre-ville : produits artisanaux, animation musicale avec le Groupe Addikt, DJ, jeux en bois géants, maquillage, sculpteur de ballons et manège à pédale sont au programme. De quoi passer une belle soirée estivale !

Le marché nocturne accueillera une cinquantaine d'exposants avec tout autant de produits : charcuterie corse, roses des sables, pommes d'amour, glaces, bougies, jardins de verre, bijoux, fleurs, photophores, peintures, broderies... l'occasion de prolonger la journée dans une ambiance festive une fois la nuit tombée.

Différents jeux en bois géants seront à la disposition des participants pour des duels entre amis ou en famille. Au choix : puissance 4, mikado, ringo bingo, pétanque...

Les parents qui souhaiteront allier effort et amusement se mettront au vélo pour faire fonctionner le joli manège en bois à propulsion parentale !

Pour les enfants, une maquilleuse professionnelle sera présente pour les transformer en chat, en princesse ou en tigre, à leur guise...

Concert

Addikt, c'est la rencontre de 4 musiciens passionnés qui prennent goût à la scène depuis 2016, en abordant un répertoire à orientation pop-rock. Les quatre artistes associent énergie, complicité et talent. Leur univers résonne au son de morceaux Rock variés, R&B, 60's, 70's, 80's qui ont forgé leur culture musicale pour un rendu étincelant.

Une animation DJ prendra la suite en deuxième partie de soirée.

Spectacle

Vous pourrez assister à un spectacle humoristique en déambulation à 19 h 30 puis à 21 h qui s'intitule « Just Married ». L'histoire d'un couple de jeunes mariés qui sort de la mairie et dont la première scène de ménage éclate lorsqu'ils se font photographier sur les marches. Ils se réconcilient et partent sur un tandem fleuri. Commence alors une déambulation romantique qui sera ponctuée de courtes scènes de ménage : pneu crevé, dîner qui tourne mal, accident de tandem...

Soupe au Pistou

Samedi 7 août - 20 h - Pinède Daudet - Entrée 20 € - Inscriptions auprès du restaurant Mimi & Co au 06 51 51 33 48

Le lendemain retrouvez la soupe au pistou concoctée par le comité des fêtes à la Pinède Daudet.

WEEK-END CLASSIQUE

Les deux représentations *Les solistes de Cannes* et *Quatuor Barrio Sur* se tiendront le week-end du 24 au 26 septembre 2021 - Salle Daudet - Entrée 10 € et gratuit pour les moins de 18 ans. Nous vous tiendrons informés des dates et horaires précis.



VEILLÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vendredi 17 septembre - de 19 h 30 à 23 h 30 - Pinède Daudet - Entrée libre avec réservation obligatoire sur le site de la mairie, nombre de places limité

Le service culturel de Peymeinade, en partenariat avec la Ludothèque de Mouans-Sartoux, organise une soirée « sans écrans ».

Au programme, jeux de stratégie, d'ambiance, jeux de gestion, ainsi que 10 jeux géants en bois, il y en aura pour tous les goûts ! Les jeux sont fournis par la ludothèque mais chacun est libre d'apporter un de ses trésors ludiques pour le faire découvrir aux autres.

Les ludothécaires seront là pour vous faire découvrir ou redécouvrir la joie de jouer en famille ou entre amis.

La soirée débutera à 19 h 30 par un repas partagé où chacun sera libre d'apporter ce qu'il souhaite, puis l'animation commencera à 20 h jusqu'à 23 h 30.

Les soirées jeux sont ouvertes à tous à partir de 10 ans. Pensez à réserver à l'avance sur le site de la Ville de Peymeinade, attention places limitées à 60 participants.

Le mot de l'élue

ANDRÉE MARCKERT,

ADJOINTE À LA CULTURE ET À LA COMMUNICATION

Que s'est-il passé dans les mois précédents au service culture ?

Depuis des mois, le service culture prévoit, programme... annule et reporte ! Un match qui se joue en plusieurs manches et dans lequel la Covid est un adversaire sournois et tenace. Mais nous avons de la ressource et surtout, nous avons pris soin de garder des créneaux qui nous permettraient le report d'événements en cas de besoin. C'est le scénario qui s'est produit et voilà notre calendrier bien modifié, mais encore en cohérence avec nos objectifs de départ. Evidemment, cela a engendré énormément de frustration, mais heureusement pas de découragement.

« Ce public, nous l'attendons nombreux et enthousiaste et... rassuré ! »

Comment le service culture s'est préparé à cette réouverture ? Comment allez-vous vous organiser face au Covid-19 ?

Nous sommes dans les ré- : ré-ouverture, ré-organisation, ré-appropriation des espaces. Pour les artistes, c'est donc l'heure des ré-pétitions, et pour le public, celle des ré-servations !

Ce public, nous l'attendons nombreux et enthousiaste et... rassuré ! Cela passe par la prise en compte du risque sanitaire. Tout sera mis en place pour tenir la Covid à distance : respect des jauges, distanciation, nombreux rappels face aux bons comportements à adopter (port du masque, gel). Tous nos événements se passeront en extérieur cet été.

Quels choix avez-vous fait pour cette saison à Peymeinade ? Pourquoi ?

Après ces affreux mois de confinement, de repli, de privation de liberté, les gens ont surtout besoin de se retrouver ! Pour cela, nous avons mis en place des manifestations où les habitants vont croiser les artistes et vice-versa : interactions comédien-public, rencontres et dédicaces d'auteurs, opéra sur la place du village, déambulations dans la rue, repas pris en commun, etc.

« Chacun de ces événements est un temps fort en soi ! »



Quels sont les temps forts de cette saison ? Qu'est-ce qu'il ne faut surtout pas rater ?

Notre saison s'ouvre avec la venue de Jérôme Pouly, sociétaire de la Comédie Française, auteur de la pièce **La cuisine des auteurs**, qui vient pour 2 représentations. Puis il y aura une journée dans la rue consacrée aux livres, aux mots et aux papiers. Se succéderont des pièces de théâtre, des concerts de rock, de jazz, de musique classique, une belle représentation d'art lyrique sous les étoiles, un marché nocturne, des jeux de société. Chacun de ces événements est un temps fort en soi !

Quelle est votre vision, votre idée de la culture à Peymeinade ?

Certaines des manifestations que nous allons proposer sont des premières du genre, comme **À voir et à manger**, **Livres Mots et Papiers**, les **veillées jeux de société**. Nous espérons pouvoir les pérenniser à l'avenir, ainsi que le retour de la Fête de la ville au mois d'août. L'un de nos objectifs a été également d'investir plusieurs lieux de Peymeinade, non seulement la Pinède Daudet, mais aussi le centre-ville et le vieux village, afin de diversifier les formules et créer ainsi une dynamique pour le public.

Le fait de penser de nouvelles manifestations nous appelle à nous interroger sur la part de Développement Durable que nous pourrions apporter. Une manifestation peut-elle être éco-responsable ? Pour limiter l'impact environnemental, nous tenterons d'apporter des solutions en matière de restauration, de gestion des déchets, de mobilité et de communication.



GROS PLAN : L'ALIMENTATION DURABLE

MANGER SAIN ET AGIR POUR L'AVENIR

Les élus de la Ville de Peymeinade ont à cœur de préparer la jeunesse aux enjeux écologiques d'aujourd'hui. C'est pourquoi la municipalité s'est engagée, depuis le début du mandat, dans un programme de Développement Durable avec la mise en place d'un projet alimentaire durable pour sa restauration scolaire.

L'alimentation durable : qu'est-ce que c'est ?

Une alimentation durable a de moindres conséquences sur l'environnement, contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité ainsi que les écosystèmes. De plus, ils sont culturellement acceptables et économiquement équitables. Ils ont de surcroît l'avantage d'être abordables, nutritionnellement sûrs et sains. Ce mode d'alimentation permet ainsi d'optimiser les ressources naturelles et humaines. L'idée est de réduire tout ce qui dégrade l'environnement ou qui entraîne des rejets néfastes (pollution de l'air, de l'eau et des sols), de réduire le gaspillage alimentaire et de privilégier les circuits courts. L'alimentation durable a pour vocation principale de préserver la santé humaine.

Un projet phare pour la municipalité

Afin de l'aider à mettre en place son projet global d'alimentation durable, la Ville de Peymeinade a fait appel à une prestataire, Aurélie Blanchet, diplômée de la Maison de l'Éducation à l'Alimentation Durable. Première étape : un diagnostic sur le système de restauration scolaire actuel et le potentiel agricole de la commune.

Le but est de mettre en place des actions pour augmenter la part des produits frais, locaux et bio dans les menus des enfants. Ce projet permettra en parallèle de réduire le gaspillage, l'impact environnemental et de répondre aux exigences de la loi Egalim qui comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective. **Revoir notre mode alimentaire : un beau challenge pour une meilleure santé !**



Les premières actions engagées

Un nouveau règlement intérieur à la cuisine centrale

La municipalité a mis en place un tout nouveau règlement de restauration scolaire 2021 - 2022 en faveur d'une alimentation durable. Ce dernier englobe :

- les règles de fonctionnement du service de restauration scolaire
- le respect des mesures de la **loi EGalim**
- le projet pédagogique sur la pause méridienne incluant une éducation à l'alimentation et une sensibilisation au gaspillage alimentaire.

De nouveaux modes de production et des menus différents

- plus de bio et de produits labellisés
- davantage de produits frais
- prise en compte de la saisonnalité des produits
- approvisionnement plus local
- diversification des sources de protéines dans l'assiette

La labellisation Ecocert « En cuisine »

Le label **Ecocert « En Cuisine »** est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective **bio**. Ce label impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique des restaurants collectifs en 3 niveaux de labellisation. Ecocert « En Cuisine », c'est donc une démarche progressive et positive pour les restaurants. Pour obtenir ce précieux label, il faut être contrôlé par l'organisme Ecocert et être conforme aux critères du référentiel. La Ville de Peymeinade vise au moins 1 carotte, ce qui correspond au niveau 1.

Une sensibilisation du public

Les enfants de la ville sont sensibilisés au jardinage et au compostage dans une « école-pilote » : l'école Mistral. Les Peymeinadois sont informés régulièrement des avancées sur ce sujet par le biais des différents médias de la Ville depuis le début de l'année.

Reportage : *Un agent, des services*

Un mini-reportage a été réalisé à la cuisine centrale sur le mode de préparation des repas, les produits préparés et le tri alimentaire réalisé dans les écoles. Vous pouvez retrouver ce dernier sur le site Internet de la commune et sur la page Facebook de la Ville de Peymeinade.

L'agenda de l'alimentation durable

- **Du lundi 14 au vendredi 18 juin, fête des fruits et légumes frais** : animations pédagogiques sur les fruits et légumes à l'école Mistral
- **Lundi 26 juillet, animation grand public sur le marché de Peymeinade** : cuisinés maison, les fruits et légumes frais restent légers dans votre budget.

Le saviez-vous ?

Loi EGalim : cette loi, promulguée le 1^{er} novembre 2018, impose aux collectivités l'obligation de servir des repas qui comprennent une part au moins égale à **50 % de produits bénéficiant de labels ou issus des circuits courts et au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique**. Par ailleurs, la loi encourage la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle interdit les contenants alimentaires de cuisson et de réchauffe en matière plastique dans les services de restauration collective à compter de 2025.



CATHERINE LE ROLLE, ADJOINTE À L'ENFANCE ET À LA VIE SCOLAIRE :

« NOUS DEVONS LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE »



La loi Egalim, qu'est-ce que ça a changé pour l'équipe restauration ?

Comme toute loi, la loi EGALIM est une aide à la prise de conscience. Sur le terrain, cela se traduit par différentes actions : la lutte contre le gaspillage alimentaire, davantage de produits frais, de saison, locaux, de qualité (en Bio ou avec Label de qualité) mais aussi moins de viande et moins de plastique. L'équipe de

restauration fonctionne en régie municipale et a réalisé des efforts dans ce sens comme des repas fabriqués sur place, avec le souci de la variété et de la qualité et dans le respect du Plan alimentaire mais aujourd'hui, la volonté politique est de progresser.

« Nous n'avons pas l'intention d'augmenter le budget de la restauration scolaire ni le prix du repas pour les usagers »

Comment allez-vous arriver à plus de bio dans les cantines ?

Plus de bio dans l'assiette se traduit par plus de moyens. Or, nous n'avons pas l'intention d'augmenter ni le budget de la restauration scolaire ni le prix du repas pour les usagers. Pour nous aider dans la recherche du bon équilibre, nous avons fait appel à une spécialiste en alimentation durable. Sa mission est de réaliser un diagnostic et de mettre en place des actions pour atteindre nos objectifs dans ce domaine. En premier lieu, nous devons lutter activement contre le gaspillage alimentaire pour réaliser des économies.

Comment allez-vous réduire davantage le gaspillage alimentaire ?

Dans un premier temps, il faut mesurer au plus juste le gaspillage alimentaire en améliorant le tri des déchets du repas par les enfants en fin de repas, en pesant, en quantifiant aussi les quantités non servies. Les chiffres obtenus seront étudiés et serviront de base pour une amélioration des propositions de menus auprès des enfants. L'éducation des enfants joue également un rôle essentiel. Ils doivent apprendre à faire des choix afin d'avoir une alimentation qui favorise leur santé (limitant le diabète, l'obésité, les carences) et qui respecte l'environnement. Réduire le gaspillage alimentaire passe aussi par un projet éducatif sur la pause méridienne. Plusieurs actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation sont prévues : ateliers cuisine, animations sur le goût et les aliments...

Renforcer l'accompagnement des enfants pendant leur repas, prendre en compte davantage leurs goûts en adaptant les menus. L'éducation, les notions de plaisir et de bien-être de l'enfant sont des aspects essentiels à prendre en compte pour la réussite du projet.

Le Label « Ecocert », pourquoi est-ce important ?

Un label, ce n'est pas indispensable mais c'est un signe de qualité. La labellisation ECOCERT en cuisine correspond à une certification de la démarche durable et écologique d'un établissement de restauration collective. Elle valorise les restaurations collectives qui réalisent des efforts pour introduire des produits bio, locaux et sains. ECOCERT est un organisme spécialisé en RSE (responsabilité sociétale et environnementale) qui vous accompagne dans une démarche de progrès, de son diagnostic aux actions d'amélioration à envisager. Des indicateurs de progrès sont donnés, ils devront être pris en compte pour parvenir à la réalisation du projet.

« Nous étudions de près la question pour nous passer de plastique »

Comment allez-vous faire pour vous passer du plastique dans les écoles avant 2025 ?

Bonne question ! Le plastique présente des avantages au niveau des cantines. Mais il se dégrade et les particules de microplastique sont nocives à tous les niveaux : notre santé, les écosystèmes terrestres et aquatiques. Nous étudions de près la question pour nous passer de plastique. Des alternatives sont possibles. Par exemple, nous avons prévu d'équiper les enfants de gourdes en inox. Le changement sera progressif, jusqu'en 2025.

Quelles actions allez-vous mettre en place pendant les prochaines années ?

Pour permettre la transition vers une alimentation durable, des leviers multiples seront actionnés : de la formation des cuisiniers aux modifications des marchés publics en passant par des actions éducatives « grand public ». En parallèle, nous devons aussi faire face à une urgence. Notre cuisine centrale étant sous-dimensionnée, nous allons enclencher un processus de rénovation ou de création. Les avantages sont que cette nouvelle cuisine tiendra compte des préconisations d'une alimentation durable et qu'elle représentera une part importante du projet global. À ce jour, nous avons d'excellentes nouvelles : non seulement ce projet bénéficie du parrainage de la CAPG dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial mais surtout, il a été reconnu par les services de l'État et obtenu le soutien du récent Plan de Relance National.

Cela promet de belles réalisations mais surtout beaucoup de travail ! Alors, merci encore et par avance à toutes les personnes mobilisées autour de ce projet ambitieux.

Vie associative et sportive



15^e FESTIVAL DE MUSIQUE CHORALE SAINT CASSIEN

Du dimanche 20 au dimanche 27 juin - Pays de Grasse, divers lieux

Concerts de clôture à Peymeinade



Le festival de musique chorale Saint Cassien a retrouvé sa voix pour notre plus grand plaisir ! Depuis 16 ans, il rassemble des musiciens et chanteurs passionnés de chorale. Pendant une semaine, chaque chorale chantera ses couleurs dans les villes du pays de Grasse. Classique, jazz, gospel, contemporain... le programme est riche et varié !

Dimanche 27 juin, les chanteurs uniront leurs voix pour les deux grands concerts de clôture, au gymnase David Douillet de Peymeinade.

Des concerts d'ouverture toute la semaine

Du dimanche 20 au vendredi 25 juin - Entrée libre

Chaque chorale vous présentera ainsi ses couleurs avec son répertoire propre. La diversité musicale constitue une des richesses de ce festival.

Dimanche 20 juin à 15 h
Le Tignet Haut - Pôle culturel Saint-Hilaire

Lundi 21 juin à 20 h
Saint-Cézaire-sur-Siagne - Église

Mardi 22 juin à 20 h
Spéracèdes - Salle des fêtes

Mercredi 23 juin à 20 h
Cabris - Église

Jeudi 24 juin à 20 h
Grasse - Église Notre-Dame des Chênes
- Saint-Jacques

Vendredi 25 juin à 20 h
Saint-Vallier-de-Thiery - Église

Renseignements au 06 07 10 09 54 ou à pascale.sainte-rose-fanchine@wanadoo.fr

Concerts de clôture

Dimanche 27 juin, 15 h et 18 h, gymnase Douillet à Peymeinade

Entrée : 12 € / Tarif étudiant : 8 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

La semaine du festival se clôturera dans la ville de Peymeinade par deux grands concerts réunissant l'ensemble des musiciens et chanteurs, dimanche 27 juin, au gymnase David Douillet. Des œuvres communes choisies parmi les plus belles seront en final clamées par les 150 voix réunies autour de l'orchestre Saint Cassien.

Renseignements au 06 07 10 09 54 ou à pascale.sainte-rose-fanchine@wanadoo.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE : QUARTIER JAÏSOUS-JACOURETS

Lundi 21 juin de 19 h à 22 h

Groupes :

Usine : Emilie&Co (pop-rock) et Mid'War (rock)

Place des Jacourets : Jazzonauts (jazz et impro)

Petit Pré : Jazz Lab (jazz classique, fusion, latino) et X Men in a Cave (Jazz moderne)

Restauration :

Usine : Socc'Appétit

Place des Jacourets : Pizza Délice





UNE VOIX POUR ELLES : UNE ASSOCIATION EN AIDE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

En France, une femme victime sur trois indique n'avoir plus aucun espoir d'échapper à la violence qu'elle subit. Des associations comme « Une Voix Pour Elles » œuvrent pour permettre à ces victimes de sortir de ces situations difficiles.

Une Voix pour Elles est une association qui a pour but d'initier des actions sociales afin de venir en aide aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Elle lutte également contre toutes les formes d'inégalités envers les femmes sur tout le territoire des Alpes-Maritimes. Les bénévoles accompagnent et orientent des femmes victimes de violences notamment par l'intermédiaire de la distribution de leurs kits d'hygiène d'urgence mais aussi par le biais de leur action principale « On bouge ».

Des actions fortes et efficaces

« On bouge » est un service mis en place par l'association et qui permet à toute femme victime de violences d'aller au bout de sa démarche et d'éviter qu'elle ne se retrouve à la rue. Ainsi, les victimes peuvent bénéficier d'un déménagement d'urgence sur demande d'un travailleur social du département : centre d'hébergement, CCAS, foyer pour femmes... Afin d'assurer la sécurité de tous, les forces de l'ordre sont présentes lors des interventions. Les bénévoles de l'association garantissent au besoin l'entreposage des effets personnels de la personne, gratuitement dans un lieu discret et sécurisé jusqu'à son relogement.

« À travers l'action « On bouge ! » c'est un message de solidarité et de sororité que nous faisons passer : dire à chaque femme qu'elle n'est pas seule ».

Loëtitia MAS Présidente et co-fondatrice

Une aide matérielle solide

En plus de la logistique, des produits d'hygiène sous forme de kits d'urgence « Une box pour elles » et des repas chauds sont assurés pour les hébergements en hôtels conventionnés. À l'intérieur de chaque kit, une notice « tu n'es pas seule » multilingue.

Des prix pour récompenser leur action

Afin de les féliciter pour leur travail, le magazine *Version Fémina* leur a décerné son premier prix solidarité. Ce prix met en lumière chaque année les actions des associations et le formidable engagement de celles qui les incarnent. *Une Voix Pour Elles* a également obtenu le prix de la fondation Monoprix « Femmes et famille à la rue ». Suite à cela, les membres ont lancé leur première campagne de financement sur Ulule pour leur action « On bouge » : la fondation Monoprix leur permet en effet de doubler chacun des dons effectués. 1 € donné = 2 € collectés. Nous leur souhaitons beaucoup de courage dans leurs projets et encore bravo à toute leur équipe !

Renseignements : 07 68 91 92 40 ou à l'adresse e-mail

unevoixpourelles@gmail.com

www.unevoixpourelles.com

Facebook/Instagram @unevoixpourelles et @onbouge .06





LA TOUR CARRÉE SE RÉINVENTE

Un village vacances avant tout

La Tour Carrée existe à Peymeinade depuis de nombreuses années. Cet établissement était autrefois un village vacances de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) Ile-de-France qui accueillait essentiellement des touristes pendant la saison estivale.

Aujourd'hui, les lieux ont été repris et rénovés par la MSA PACA, une organisation démocratique et représentative. La Tour Carrée accueille toujours des vacanciers avec ses 39 chambres, ses 37 appartements, ses piscines, son restaurant, son terrain de tennis et son terrain de pétanque. Son restaurant et ses gîtes sont également ouverts aux résidents de la commune.

Des séjours de répit pour aider les aidants

Cependant, le site a une autre vocation : encourager des projets sociaux. La MSA soutient en effet l'idée que les vacances préservent les individus. Elles favorisent l'épanouissement personnel, améliorent la qualité de vie et développent le lien social.

Par le biais de cette mutuelle et de son association nationale de villages vacances (AVMA), des aidants et des aidés peuvent partir en congés et profiter d'un séjour à la Tour Carrée qui fait partie des 10 villages vacances de

l'organisation. Ainsi, les personnes qui apportent leur soutien à une autre personne en perte d'autonomie, les aidants, bénéficient d'un programme, d'un choix d'activités et d'un groupe de parole, tandis que les aidés peuvent profiter d'un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne ainsi que d'animations sur site.

La directrice de la Tour Carrée, Dalila Sendra, espère pouvoir développer davantage ces projets à visée sociale sur Peymeinade. Un beau challenge !

Plus de renseignements auprès de Dalila Sendra au 07 71 11 87 74 et à l'adresse e-mail contact@domainedelatourcarree.fr

**La Tour Carrée : 11 chemin des Chèvrefeuilles
Tél : 04 93 66 40 22**



Bienvenue au restaurant de la Tour Carrée !

L'établissement de la Tour Carrée propose un service hôtelier ainsi qu'une partie restaurant. Une seule et même envie : satisfaire les clients. Le restaurant, qui fait aussi bar à cocktails et tapas, vous recevra pour déjeuner ou dîner avec un accès à la piscine de l'hôtel.

11 chemin des Chèvrefeuilles

Téléphone : 06 52 42 43 32

Mail : directiongoman@gmail.com

La Ville de Peymeinade met en place une plateforme

Qui regroupe tous les commerçants, artisans, libéraux et associations de Peymeinade.

Les Peymeinadoises et Peymeinadois auront à portée de click tous les...

- ✓ Artisans
- ✓ Commerçants
- ✓ Professions libérales
- ✓ Associations
- ✓ Entreprises locales
- ✓ Lieux d'hébergement



... de la commune

NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE : PEYMEINADE PLACE

La commune de Peymeinade met en place une interface digitale à destination des Peymeinadoises et Peymeinadois. Le nom donné à cet outil innovant est « **Peymeinade Place** ».

Un outil efficace pour les acteurs économique et les associations

Cette interface ouvrira fin juin 2021. Elle permettra à tous les acteurs économiques de la ville de promouvoir leurs produits et aux associations d'avoir un espace dédié à leur activité. La première page de présentation est offerte par la Mairie. Pour ceux qui souhaitent obtenir une page supplémentaire plus détaillée et illustrée, ils pourront se rapprocher de l'entreprise Visioline, le prestataire qui réalise la plateforme à la demande de la mairie. Certains commerces peuvent en plus bénéficier du dispositif du chèque numérique. Un commercial de Visioline sera à leur disposition jusqu'à fin juin pour leur en détailler les modalités.

Une interface pour permettre de trouver un professionnel ou un service sur la commune

L'autre objectif de cette plateforme est de devenir la référence pour ceux qui cherchent quelque chose sur la ville. Besoin d'une infirmière à domicile, d'un électricien, d'un rendez-vous chez le coiffeur, d'une location estivale ou de trouver des cours de gym, de piano ou de dessin ? Rendez-vous sur www.peymeinadeplace.fr pour faire votre choix !

Si vous souhaitez plus de renseignements, envoyez vos demandes à vieeconomique@peymeinade.fr

BIENVENUE À...

Poissonnerie Méditerranée

Poissonnerie familiale qui propose un large choix de poissons et de crustacés, spécialiste en paëlla et traiteur pour toutes vos occasions. Retrouvez-les sur Facebook pour suivre quotidiennement l'actualité des arrivages.

19 avenue de Boutiny

Téléphone : 06 32 84 71 86

Facebook : Poissonnerie Méditerranée Peymeinade

Laverie Saint-Marc

Laverie automatique et service de repassage pour les particuliers et pour les professionnels au centre de Peymeinade. Un concept écologique qui vous offre une haute qualité de lavage avec une faible consommation d'eau.

1 avenue de Boutiny

Téléphone : 07 49 43 44 54

Téléphone repassage : 07 49 66 45 19

Site internet : www.laverie-saint-marc.com

Institut Guinot

Jessica et Emmanuelle vous accueillent dans votre institut pour une consultation personnalisée et des conseils adaptés. Épilations, soins visage et corps, découvrez les méthodes exclusives Guinot.

58 avenue de Boutiny

Téléphone : 04 93 66 14 36

Site internet : <http://www.institut-peymeinade.guinot.com/>

LE DEVENIR DU CONSEIL MUNICIPAL PEYMEINADOIS DES JEUNES

La nouvelle municipalité est attachée à la création d'un conseil municipal des jeunes qui permet de faire participer les jeunes Peymeinadois à la vie de leur commune. Le projet du nouveau CMPJ (Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes) a été lancé en septembre 2020 avec, dans un premier temps, une formation commune : agents, élus et animateurs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), afin de définir les objectifs et les contours de ce projet d'éducation à la citoyenneté.



Des élections à organiser

Concernant les élèves du cycle 3, l'information a été diffusée au niveau des écoles pour les CM1 et les CM2 et au collège pour les sixièmes.

Officiellement, la campagne électorale des jeunes Peymeinadois candidats au CMPJ a commencé le 12 octobre 2020 et les élections auraient dû se tenir le vendredi 20 novembre, jour dédié à la célébration des droits des enfants. Or, début novembre 2020, nous sommes rentrés dans un confinement partiel qui imposait de nouveaux protocoles sanitaires dans les établissements scolaires. Nous avons donc dû reporter les élections à une date ultérieure.

Une formation avec le CNFPT

Nous avons profité de ce temps de pause obligé pour organiser une formation de 3 jours en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Cela a permis d'augmenter les compétences des animateurs référents CMPJ sur le sujet de « la participation des jeunes à la vie locale ».

Aujourd'hui, en juin 2021, vu la situation sanitaire, nous sommes toujours dans l'attente.

Notre objectif est bien de réactiver le projet de CMPJ et de le conduire dans les meilleures conditions pour les enfants. Dès que cela sera possible !



Septembre 2020 : formation des adultes en charge du projet CMPJ



LA MISSION LOCALE DU PAYS DE GRASSE

Les missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de trouver des solutions pour leur insertion professionnelle et sociale en leur permettant d'accéder à l'autonomie.

Un service pour les jeunes

La mission locale du Pays de Grasse englobe les 23 communes de la CAPG (Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) dont le siège se trouve à Grasse. À la suite d'un premier accueil dans les locaux de Grasse, les mercredis à 14 h, le jeune est suivi par un conseiller de droit commun et un PACEA est mis en place (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie).

L'équipe Garantie Jeunes les conseille et les accompagne dans leur parcours professionnel (santé, logement, formations : continue/alternance, emplois : CDD, CDI et intérim, etc). Ce dispositif existe depuis janvier 2017. Cette mission d'État confiée aux missions locales est nationale. Le jeune s'engage donc à être disponible et à être sur une dynamique de mise en action lors de ces 12 mois d'engagement. Durant ce parcours, le jeune recevra une allocation de 497,01 € s'il suit les engagements donnés. Après son entrée sur le dispositif de la Garantie Jeunes, il intègre un collectif pendant deux semaines.

À travers ce collectif, les jeunes travaillent sur leurs compétences, leurs CV et lettres de motivations, un bilan de compétences, les fiches métiers, les codes de l'entretien avec simulations d'entretien, le monde de l'entreprise ainsi que les avantages lors des immersions professionnelles. Un travail complet pour acquérir un socle et une base dans l'avancée de leurs projets professionnels.

Des résultats positifs

La mission locale du Pays de Grasse a mis en place une Garantie Jeunes décentralisée sur la ville de Peymeinade pendant deux semaines en février 2021. Celle-ci a pris fin avec un « goûter entreprise » où les jeunes ont pu mettre en avant leurs compétences acquises en présentant leur projet professionnel aux acteurs présents : la police municipale, la responsable de la vie scolaire du collège de Peymeinade et l'épicerie Le Potager.

Les professionnels ont pu transmettre leurs expériences, leurs conseils et valoriser les participants sur leurs engagements. Les échanges ont permis de leur donner confiance, de les soutenir et de les rassurer dans leurs démarches.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet suivant : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/mesures-jeunes/garantiejeunes/>



SENIORS : LE PLEIN D'ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE !

Les animations pour les seniors inscrits au CCAS de la Ville de Peymeinade reprennent à partir du mois de septembre 2021. Retrouvez ci-dessous le planning jusqu'en décembre, sous réserve des conditions sanitaires. Les détails vous seront communiqués à la rentrée.

Vendredi 10 septembre : forum *Bien vieillir* à la pinède Daudet de 10 h à 17 h, organisé par la Mutualité Française

Jedi 16 septembre : balade à Calern au plateau de Caussols, pique-nique à apporter

Du lundi 4 au vendredi 8 octobre : Semaine bleue

Lundi 4 : repas intergénérationnel à la cantine Mistral de 12 h à 13 h, 5 €, initiation art thérapie de 15 h à 17 h

Mardi 5 : sortie en car aux Baux-de-Provence avec les visites et le repas à la charge des participants

Mercredi 6 : repas à l'école Mistral suivi d'une pièce de théâtre en salle des fêtes, offerts par le CCAS de la Ville

Jedi 7 : atelier bien-être de 10 h à 12 h puis atelier cuisine alimentation de 15 h à 17 h

Vendredi 8 : repas intergénérationnel à la cantine Mistral de 12 h à 13 h, 5 €, marche bleue de 14 h 30 à 16 h 30

Vendredi 19 novembre : sortie en car au marché de Valbonne puis cinéma l'après-midi à la charge des participants, pique-nique à apporter

Mardis 16, 23 et 30 novembre ainsi que les mardis 7 et 14 décembre : ateliers seniors par ASEPT PACA

De 10 h à 12 h : perfectionnement informatique pour les personnes ayant déjà participé à l'initiation

De 14 h à 16 h : formation sur les premiers secours

Vendredi 10 décembre : sortie en car au marché de Vintimille, repas à la charge des participants

Samedi 18 décembre : thé dansant / goûter de Noël en salle des fêtes de 14 h à 17 h, offert par le CCAS de la Ville

Toutes les inscriptions devront se faire un mois avant l'animation ou la sortie par téléphone au 04 93 66 62 42 ou au 04 93 66 62 41, ou par mail : ccas@peymeinade.fr.

CENTENAIRES : ON VIT LONGTEMPS À PEYMEINADE !

La Ville souhaite rendre hommage aux Peymeinadois qui ont soufflé leur centième bougie cette année !

Hélène Vial, 106 ans

Hélène Vial est née le 9 mars 1915 à Montélimar. Elle a passé toute son enfance à la campagne. Ses parents tenaient une scierie à Montélimar. Elle a rencontré son mari, Raymond, très jeune. Ils se sont mariés en 1936 et ont vécu près de 64 ans ensemble avant qu'il ne décède en 2000. Ils ont eu néanmoins le temps de fêter leurs noces de diamant. Hélène était très amoureuse de son mari : « *J'aurais aimé avoir davantage d'années avec Raymond* ».

Cette dame au fort caractère a passé et a obtenu son concours d'institutrice mais n'a jamais exercé car elle a toujours suivi son époux dans ses mutations. Celui-ci travaillait dans la police scientifique.

L'une des choses qui l'a le plus marquée, c'est lorsque son mari, militaire à l'époque, a été déporté pendant la guerre, d'abord en Allemagne puis en Pologne.

C'est en 1973 que le couple s'est installé à Peymeinade pour y couler des jours paisibles pour la retraite. N'ayant jamais eu d'enfants, Hélène s'est attachée à ceux d'une de ses amies et les considère comme des membres de sa famille.

Aujourd'hui, Hélène vit dans une maison d'accueil tenue par Martine Mascioni, à Peymeinade. Ce type d'hébergement, moins onéreux qu'une maison de retraite, est aussi plus convivial et familial. Malgré ses 106 ans, elle a beaucoup d'esprit et a conservé tout son humour : en effet, quand on lui dit que c'est une chance d'être la plus âgée, elle répond que ce serait plutôt une chance d'être la plus jeune !



Hélène Vial, Amandine Anthoard, sa petite-fille de cœur et Catherine Seguin, adjointe déléguée à l'action sociale et familiale

Hommage à Roger Poignant, 100 ans



Roger Poignant est né le 31 mars 1921 dans les Deux-Sèvres. Il a grandi dans un petit village où son père était maire. Pendant la guerre, il a été déporté dans les camps de travail forcé. Après la libération, il a poursuivi des études de physique et de mathématiques avant d'être embauché dans la société Kleber-Colombes où il a participé à la conception de pneus de toutes sortes. Roger a notamment travaillé à la réalisation des pneus du Concorde ou encore des pneus des premières Formule 1. Il a eu le bonheur d'avoir 3 enfants avec son épouse Geneviève avec qui il a partagé sa vie pendant 68 ans. Arrivé à Peymeinade en 1982, au moment de la retraite, il aimait bricoler, jardiner et nourrissait une véritable passion pour la pêche. Il passait beaucoup de temps au lac de Saint-Cassien à pêcher et rêver. Il était très heureux de souffler ses 100 bougies chez lui, dans sa maison, entouré de sa famille. Il disait souvent

qu'à Peymeinade « *il était au paradis* ». Il est malheureusement décédé peu de temps après son centième anniversaire. La municipalité soutient la famille dans ce moment difficile.

PLAN CANICULE

Un groupe de bénévoles a été constitué pour téléphoner aux personnes âgées et / ou handicapées isolées. Ces « appelants » sont chargés d'appeler régulièrement les personnes inscrites sur le registre communal géré par le CCAS de la Ville de Peymeinade.

Une charte du bénévolat qui définit le cadre des interactions entre les responsables de l'action sociale, les agents et les bénévoles sera proposée à chacun. Elle pose une convention d'engagement réciproque entre le Centre Communal d'Action Sociale et la personne bénévole. Cette charte signe l'importance du partenariat sans lequel l'action sociale de la commune ne pourrait pas avoir un champ d'action aussi large.

Une réunion du groupe est prévue le mardi 22 juin à 8 h 30.



Expression des conseillers minoritaires : Groupe UNION pour PEYMEINADE

Une page ne suffit pas pour vous éclairer sur la gestion calamiteuse de l'équipe en place. Faisons la synthèse. ! Ce qu'il faut retenir depuis le dernier magazine:

1) Encore et toujours dénoncer le parasitage et la coupure de paroles de l'ex-maire lors des conseils municipaux et un mépris de l'opposition convoquée à la commission des finances, sans document, à 16h pour 18h

2) Le vote du budget: Ils profitent de la bonne tenue de nos finances pour distribuer largement aux associations présidées par un conjoint ou amis d'élus et pour acheter la paix sociale en mairie avec primes et subventions. Plus qu'un scandale, un dés-honneur

3) Le maire promettait de donner de la voix pour dénoncer les problèmes de circulation. Nous siégeons ensemble à la communauté d'agglomération et dans la commission mobilité mais il reste muet tandis que je réclame toujours le désengorgement de la route départementale promis par le maire de Grasse en 2015. Voilà les cantonales, rappelons le lui.

4) La ville dans le noir : De nombreux quartiers sont plongés dans la nuit noire à partir de 23 h jusqu'à 5 H .Nous avons demandé plutôt une réduction d'intensité lumineuse. Ils ont préféré la suppression totale sans consulter les riverains ni les prévenir

5) LEBON : Les amis d'un jour électoral, de droite et LREM mûs par la vengeance, déchantent ! Entre les 2 tours, le futur maire leur a promis de « déconstruire » le projet. Les naïfs n'avaient pas lu son programme qui contient bien un projet d'envergure et de périmètre identiques au notre mais avec des contenus modifiés ; Le sien compte moins de parkings (60), moins de villas, moins de commerces, plus de logements sociaux et plus d'espaces verts (il y en avait 2500 m2 ce qui était déjà bien, il en met 6000) mais le manque de parkings va pénaliser les commerçants qui verront la clientèle partir.

Devant les difficultés à venir, le maire se défausse sur son prédécesseur « responsable » de ce grand chantier. Il oublie de dire, ainsi que ses futurs ex-amis sans mémoire, qu'il ne s'est jamais opposé à cette idée de cœur de ville lancée, en 2008, par l'ex-maire, étudiée par l'équipe en place dont Mr Sainte Rose était le conseiller à l'urbanisme de 2008 à 2014 et finalement réactualisé lors de la mandature Delhomez. Une vraie continuité d'un cœur de ville avec des variantes. Aujourd'hui la nouvelle équipe a peur du mécontentement des usagers. Nous ne sommes pas pour les modifications mais nous maintenons que l'idée d'un vrai cœur de ville, sans les expropriations prévues par le maire actuel, est une chance pour notre commune. Donc, soutien au maire dans le maintien de ce cœur de ville)

6) Environnement. Ils vont saccager la ville ; ces chers écolos commencent par de nombreuses coupes d'arbre. Au lieu de défendre les intérêts de la commune, ils vendent la propriété près de l'école Mistral derrière le rond- point de la liberté à GAM VERT. On prévoyait un équipement public lié à l'enfance, à la jeunesse en pensant à l'avenir (extension de l'école, cantine, crèche..). Ils n'ont aucune vision du futur.

On aura droit à des entrepôts avec des palettes, des caisses, des matériaux (verts?) en entrée de ville. Un crime environnemental avec en plus des problèmes de circulation de poids lourds et des risques pour les enfants de l'école voisine.

On laisse le mot de la fin à l'ex candidat LREM (14% aux élections) qui se réjouit de ne pas avoir réélu le maire sortant *sans avoir, écrit-il, élu le meilleur*. Un soutien comme la corde du pendu !

Pour nous suivre chaque semaine, consultez Facebook Ville de Peymeinade, groupe de l'opposition suivi par 2500 abonnés, celui du maire par 681

Gérard Delhomez-Sophie Lecomte-Patricia Di Santo-Joseph Mattioli-Eric Vidal- Didier Moutté



Bienvenue à nos petits Peymeinadois

MILLERIOUX Andrea né le 22/01/2021 à Grasse
 BOSCHERIE Wendy née le 01/02/2021 à Grasse
 ALLARD Milo né le 18/02/2021 à Grasse
 LUCAS Eliott né le 24/02/2021 à Grasse
 CAPELLERO Ezra née le 12/03/21 à Grasse
 OUALLI Noah né le 08/09/20 à Peymeinade
 AYOUN Eren né le 07/04/2021 à Grasse
 FERNANDEZ Axel né le 11/04/2021 à Grasse
 LAVEISSIERE Lisa née le 20/04/2021 à Grasse
 ASSE Meyli née le 25/04/2021 à Nice
 BINOT Mia née le 17/09/2020 à Grasse
 BEN HASSEN Khelil né le 30/04/2021 à Grasse
 MAURICE Hélio né le 20/05/2021 à Grasse



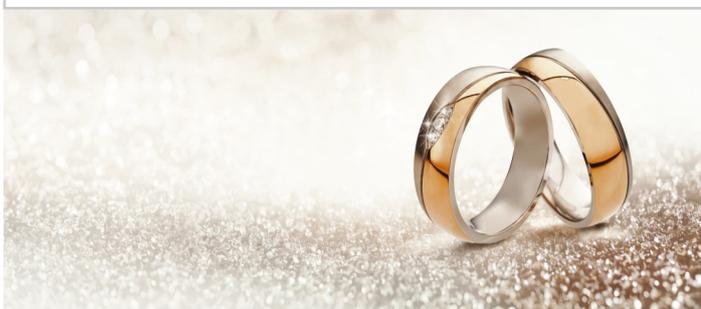
Ils se sont pacés

VALESCO Benoît et AVRIL Chrystelle, le 02/02/2021
 RENOTON Rudy et MARTINI Marline, le 25/02/2021
 De GAËTANO Antoine et FACCHINETTI Clara, le 04/03/2021
 LARIO BLAYA Antonio et MENDEZ Anabelle, le 23/03/2021
 ESCARRAT Laurent et BORGHESE Magali, le 11/05/2021
 KIMPE Vincent et TALPONE Alexandra le 20/05/2021



Ils nous ont quittés

FAURE Christian, le 15/06/2020 à Grasse
 RAYNAUD Raoul, le 09/10/2020 à Grasse
 POLLET Michelle, le 02/02/2021 à Grasse
 DAVID Helyet, le 11/02/2021 à Fréjus
 BOUVRET Odette, le 11/02/2021 à Pégomas
 RAVAUTE Roger, le 12/02/2021 à Peymeinade
 CAUCHY Claude, le 12/02/2021 à Peymeinade
 LEFEVRE Claude, le 17/02/2021 à Peymeinade
 SIMONINI Simone, le 02/03/2021 à Peymeinade
 PASQUIER Roger, le 02/03/2021 à Grasse
 PELLISSIER Jean, le 09/03/2021 à Peymeinade
 MAZZONE Ange, le 12/03/2021 à Nice
 DUBREUIL René, le 17/03/2021 à Grasse
 VERUCCHI Josette, le 28/03/2021 à Peymeinade
 TERREMATTE Hélène, le 21/03/2021 à Mougins
 TORET Jacques, le 26/03/2021 à Grasse



Ils se sont mariés

ST. PIERRE Donald et TÊTU Dominique, le 30/01/2021
 PERNÉ Laurent et VIRION Anne-Lise, le 05/03/2021
 PINET Jérémy et WERTH Caroline, le 15/05/2021
 VOCORET David et DELORME Elodie, le 15/05/2021
 MATTIOLI Christophe et KOZYWOZNIAC Shirley, le 22/05/2021
 ALIGIER Gilles et SOTO Laetitia, le 22/05/2021
 ANTONIOTTI Marc et VAYSSETTE Roxane, le 29/05/2021
 GUERIN David et MOUTTE Audrey, le 03/06/2021

HOMMAGE À NOËL DALMAS

La Ville souhaite rendre hommage à Noël Dalmas, une figure de Peymeinade, décédé le 11 avril 2021. Né le 22 décembre 1924, il était paysan, fier de cultiver des plantes à parfum et de faire du maraîchage. Il s'est beaucoup impliqué dans la vie peymeinadoise, au service des habitants. C'était un des pionniers du groupe d'action municipale « Peymeinade à tous » au sein duquel il a longtemps milité. Il a été conseiller municipal sous le mandat de Régis Capponi de 1983 à 1995. Il était également administrateur du Crédit Agricole. Il avait 4 fils, Jean-Marie, Alain, Yvon et Serge, de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

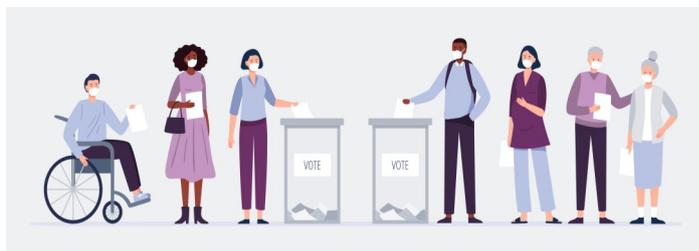


ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : LE BUREAU N°5 CHANGE DE LIEU

En vue du double scrutin pour les élections régionales et départementales qui se dérouleront les 20 et 27 juin prochains et compte tenu du contexte sanitaire, **le bureau de vote n° 5, qui se trouvait auparavant dans une petite salle de l'école Mirabeau, a été transféré à la salle Daudet, au 9 chemin du Suye.**

Un courrier d'information sur le sujet a été déposé courant mai dans les boîtes aux lettres des électeurs de ce bureau n° 5 afin de les tenir informés de ce changement. La carte électorale en votre possession reste valable.

Pour tout renseignement complémentaire, le service des élections reste à votre disposition au 04 93 66 62 37 ou par courriel à sdepetris@peymeinade.fr.



NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES PROCURATIONS

À compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure a été ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Elle est complémentaire à la procédure « papier » existante.

L'électeur peut désormais faire sa demande de procuration en ligne depuis son smartphone ou son ordinateur.

Les trois étapes rapides pour effectuer sa procuration :

- ⇒ L'électeur saisit en ligne sa demande de procuration via FranceConnect après s'être identifié.
- ⇒ Muni de sa référence dossier et de sa carte nationale d'identité, il se rend ensuite auprès de la gendarmerie qui effectuera une première validation.
- ⇒ Puis l'électeur recevra par courriel la confirmation de la validité de la procuration dès que la mairie aura traité sa demande.

P rojet



LES CONSEILS DE QUARTIERS SE METTENT EN PLACE

Les conseils de quartier sont des moyens d'expression directe. Ils sont une réelle opportunité pour l'ensemble des Peymeinadoises et Peymeinadois de participer à l'amélioration de la vie de leur quartier, de donner et de recevoir des infos. Dès que les conditions sanitaires le permettront, ils seront installés pour permettre à toutes et tous de s'exprimer directement.

Qui peut participer ?

L'ensemble des concitoyens résidant dans la commune et décidés à œuvrer dans l'intérêt général peymeinadois. La participation est volontaire et bénévole. Comment seront composés les conseils de quartier ? Pour chaque quartier : 1 élu « correspondant », 1 référent et une équipe composée d'habitants du quartier.

Pourquoi participer ?

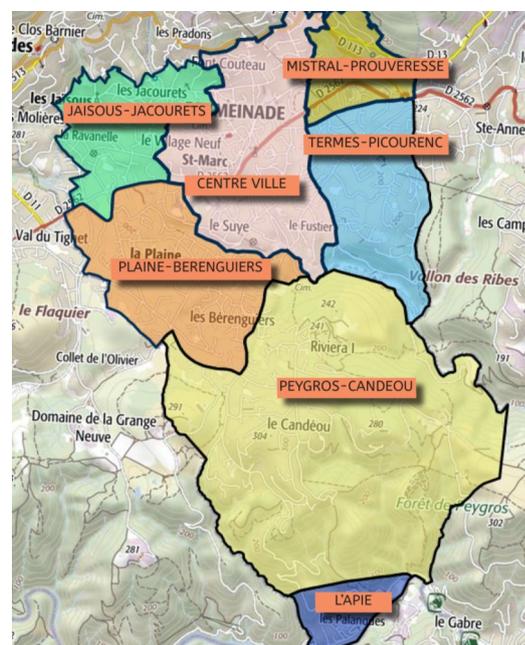
Parce que votre parole compte ! Le conseil de quartier est l'organisation idéale pour échanger, débattre et proposer des sujets précis qui vous concernent : « une démocratie participative ». Chaque quartier a sa problématique à résoudre ou à prendre en compte. En tant que « Référent(e) du quartier », vous pourrez recueillir les remarques, les suggestions et les préoccupations des habitants, faire remonter des problèmes, proposer des idées à la municipalité via votre élu(e) correspondant(e). Organiser des activités sportives, culturelles, sociales, festives comme, par exemple une fête des voisins, un concours de pétanque, un déjeuner sur l'herbe où chacun apporte ce qu'il veut ou dans une salle avec la participation du comité des fêtes.

Comment cela va-t-il se passer ?

Le droit de parole est égal pour tous, la discussion libre. Il y aura au moins une réunion annuelle plénière par quartier, préparée par des sessions de travail en groupe. Comment participer ? C'est très simple, il vous suffit de vous inscrire en remplissant le formulaire idoine où vous indiquerez brièvement quelles sont vos motivations pour rejoindre le conseil de quartier, puis de le retourner à la mairie ou de nous adresser un mail dès que possible. Il vous faudra joindre une autorisation parentale si vous êtes mineur(e).

Vous trouverez sur le site de la Ville de Peymeinade le document permettant de vous inscrire : http://peymeinade.fr/m.../vie_municipale/conseils-de-quartier/

Il vous suffira ensuite de l'envoyer à conseilsdequartiers@peymeinade.fr



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison,
dans l'espace public,...

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPELEZ LE
3919***

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

[STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR](https://stop-violences-femmes.gouv.fr)

#NeRienLaisserPasser

